



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Séance du 16 octobre 2020

Biens Culturels et patrimoine mondial. L'exemple de l'Afrique

Quelles politiques muséales pour l'Afrique ?

L'exemple du Bénin

Richard Sogan, chargé du projet « Route des Couvents Vodoun/Orisha »
auprès de l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de
développement du Tourisme (ANPT)

Le musée, tel que nous le connaissons, est une invention occidentale et a été introduit au Bénin au début du vingtième siècle. En effet, le premier musée béninois est créé en 1943 (Arrêté n°4238/IFAN) par l'Institut Français d'Afrique noire en vue de « vulgariser » la connaissance de l'histoire des rois du Danhomè. Après les indépendances des années 1960, l'État du Bénin a initié une politique muséale en réhabilitant des lieux et sites historiques pour y aménager des équipements culturels destinés à accueillir des musées. Ainsi, au fil des années d'autres musées ont été créés. La République du Bénin compte actuellement huit musées nationaux¹. Mais pendant longtemps, des préjugés ont influencé notre appréhension du musée et donc compromis le désir qui devrait porter le commun des béninois à aller visiter, se découvrir et se ressourcer dans ces différents panthéons de nos héritages culturels. Il était alors temps pour nous de nous interroger sur nos musées, de ce que nous voulons en faire pour l'épanouissement de nos populations et le développement de nos territoires.

Notre intention, dans le présent article n'est nullement de nous lancer dans l'histoire, ni dans la définition du musée pour nous rendre compte ou pas de la nécessité pour nous, africains ou béninois, d'en disposer ou pas. Mais tout simplement d'observer la « chose musée ».

¹ Musée Honmè et musée ethnographique de Porto-Novo, Palais royaux d'Abomey, musée historique de Ouidah, musée ethnographique et de plein air de Parakou, musée de Kinkinhoué, musée régional de Natitingou et musée Kaba de la résistance.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Le constat de notre observation est que le musée est essentiellement caractérisé par les services rendus aux différents public illustrés par le triptyque : « conserver, étudier, exposer ».

Nous nous sommes, alors, retournés vers notre culture africaine en général et béninoise en particulier. Le constat de ce côté est que l'un des traits caractéristiques de notre culture est l'oralité. Or, dans toutes les cultures de l'oralité, l'individu se donne toujours des objets érigés au rang de symboles. Ces symboles ont rôle d'incarner des instruments mnémotechniques lui permettant d'avoir souvenance de son histoire, donc de conserver sa mémoire historique et sociale en vue de la transmettre à la génération future. Ce sont ces objets, à la fois, instruments mnémotechniques et outils pédagogiques que nous avons besoins de conserver, d'étudier et d'exposer afin de garder notre culture vivante dans le temps et l'espace. Alors comment satisfaire ce besoin ? Le Bénin s'est donc doté d'une politique muséale qui aujourd'hui fait peau neuve à travers la mise en place de nouvelles stratégies que nous allons ensemble découvrir le long de cet article.

1. LA POLITIQUE MUSEALE AU BENIN

La politique muséale au Bénin s'inscrit dans la logique d'une longue histoire d'intervention étatique dans le domaine de la culture. Elle revêt néanmoins un aspect singulier dans le contexte des dernières décennies avec la décentralisation et l'émergence des musées communautaires et privés. Ainsi, la notion de musée est perçue au Bénin comme un outil de conservation, de documentation et de mise en valeur des collections publiques et privées dans le but de promouvoir le patrimoine culturel aussi bien national que familial.

En République du Bénin, l'État central à travers le ministère en charge de la culture planifie les infrastructures culturelles et en définit le contenu. Ce rôle de planification est dévolu à la Direction du Patrimoine Culturel (DPC), structure technique du Ministère en charge de la Culture, qui assure la tutelle de tous les musées nationaux. La Direction du Patrimoine Culturel est une. Elle a pour mission "la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de patrimoine culturel matériel et immatériel et de musée ». De cette mission, découle la coordination des musées nationaux et régionaux dans leurs missions de conservation et de promotion du patrimoine culturel ainsi que le développement de la culture du musée auprès des populations.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Actuellement, les orientations politiques du gouvernement béninois vont dans le sens de la mise en œuvre de projets phares aux nombres desquels on compte trois musées à réhabiliter et trois musées à construire.

À ce propos, l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT) a été créée le 27 Juillet 2016². L'Agence Nationale a pour mission de faire du Bénin une des destinations phares en Afrique de l'Ouest. Sur le terrain son rôle est d'initier, puis de développer des programmes qui mettent en valeur les patrimoines naturels, historiques et culturels de tout le Bénin. Cela passe par la création de projets touristiques innovants, la refonte des musées qui se concrétisera par la réhabilitation et la construction de nouveaux musées.

1.1- Réhabilitation des musées existants

1.1.1. Le Musée Honmè de Porto-Novo

Créé en 1988, le musée est installé dans le Palais des anciens Rois du Royaume de Hogbonou (Porto-Novo). Il est situé dans le noyau ancien de la ville. L'espace muséal est une véritable cité entièrement close par un mur d'enceinte de plus de deux (02) mètres de hauteur. Le bâtiment central est un monument architectural construit sur le modèle d'architecture à impluvium des palais yoruba. Le site possède aussi un ensemble de sanctuaires commémoratifs dédiés aux rois défunts et un espace ouvert d'environ quatre cent mètres dont le seul bâtit est un temple consacré au vodun Dangbé (le python).

Ce musée sera restauré et réhabilité de façon à le mettre aux normes et standards internationaux.

1.1.2. Le Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé (MEASA) de Porto-Novo

Créé par l'Institut de Recherche Appliqués du Dahomey (IRAD) en 1966, Le MEASA est un des tout premiers musées nationaux³. Il a été implanté sur un site historique qui abrite un bâtiment de style colonial datant de 1922. Il est

² L'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT) est créée par le décret N°2016-442 du 27 Juillet 2016.

³ Le MEASA fut le deuxième musée national créé en 1957, après le musée d'Abomey qui vit le jour dans les années 1930 sous l'administration coloniale.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

aussi le seul musée ethnographique d'envergure nationale du Bénin⁴. Le MEASA dispose d'une très belle et rare collection de masques Guèlèdè, il possède également des collections d'une grande variété qui illustrent parfaitement la diversité culturelle de la République du Bénin.

Ce musée sera restauré et ses ateliers de conservation préventive et de restauration des objets seront réhabilités, de même que son laboratoire de photographie. Il sera aménagé pour continuer sa mission de musée, mais, à terme, il a vocation à devenir un centre d'étude pour la conservation et la restauration des biens culturels.

1.2. Les nouvelles constructions de musée

1.2.1. Musée de l'Épopée des Amazones et des Rois du Danhomè

Le projet du futur musée de l'Épopée des Amazones et des Rois du Danhomè à Abomey s'inscrit dans la politique muséale actuelle du Bénin, et fait partie notamment du projet de réhabilitation des palais royaux d'Abomey en tant qu'équipement fédérateur de la reconfiguration de la visite patrimoniale. Il est donc mené en parallèle au projet de restauration des bâtiments historiques du site des Palais Royaux, afin d'installer à terme une cohérence globale à l'ensemble, dans le respect de la culture et des traditions existantes. Il sera construit en respectant les normes et standards internationaux. Le nouveau musée est un espace d'interprétation de l'histoire du Royaume du Danhomè, de ses origines historiques permettant notamment aux visiteurs de développer un nouveau regard sur les palais royaux d'Abomey et les patrimoines matériels et immatériels de l'ancien royaume. Il raconte l'épopée des amazones, les guerrières par qui le Royaume du Danhomè a su hériter de sa renommée de puissance militaire. Il est conçu pour servir d'introduction à la visite patrimoniale du site des Palais royaux. Son implantation lui permet d'être en connexion directe avec les Palais Royaux d'Abomey. Ce qui implique une réelle complémentarité entre les offres de visite des Palais historiques de Ghézo-Glélé et Béhanzin et les visites guidées dans la ville d'Abomey.

1.2.2. Le Musée international de la mémoire et de l'esclavage (MIME) :

Le Musée international de la mémoire et de l'esclavage (MIME) sera érigé

⁴ Le musée ethnographique et de plein air de Parakou a ouvert ses portes en juin 2004. Sa collection concerne essentiellement les cultures des peuples du nord-est du Bénin.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

dans l'enceinte du site de l'ancien Fort portugais de la ville de Ouidah. C'est un musée qui s'inscrit dans la perspective d'unifier l'humanité autour d'une histoire commune afin d'éviter les drames du passé. Ce musée est un outil qui, tout en participant à la construction d'une identité nationale, insuffle une ouverture à l'international et invite à créer un vivre ensemble. Sa position géographique, à l'intérieur de l'ancien fort portugais, en fait à la fois un espace de découverte patrimoniale, qui s'appuie sur les contenus architecturaux du site, et un espace mémoriel qui permet d'aborder une histoire douloureuse dont les conséquences continuent de marquer les rapports humains de même que les relations internationales et intra-nationales. Le parcours de visite va s'attacher à redonner une identité et une humanité à des captifs, des esclaves, dont la présence a été longtemps ignorée dans l'histoire racontée du site.

1.2.2. Le Musée du Vodun/Orisha de Porto-Novo :

Le projet d'édification du musée international du Vodun/Orisha à Porto-Novo vise à révéler l'une des identités fortes du Bénin, le Vodun/Orisha. L'objectif de ce musée est de permettre la revitalisation de la mémoire collective des communautés. Ce sera l'occasion pour le monde entier de comprendre la richesse culturelle ainsi que la contribution de la pensée singulière du Vodun/Orisha à la pensée universelle. Cette richesse culturelle très vivace recèle de potentialités fortes souvent très mal comprises. Le Musée du Vodun/Orisha se donne comme mission d'éclairer et d'expliquer en œuvrant à gommer les clichés négatifs longtemps véhiculés dans l'opinion publique. Ce musée se veut être un instrument stratégique pour l'épanouissement des populations et pour le développement des territoires à partir de leur patrimoine immatériel.

1.2.3. La Route des Couvents Vodun/Orisha :

La Route des couvents Vodun/Orisha est un programme de développement culturel et touristique qui vise à amener les populations à se réapproprier leur patrimoine tout en contribuant à leur développement économique et social. Il est interconnecté au projet du Musée Vodun/Orisha. La route des Couvents est un circuit de visite touristique qui va mettre en réseau des couvents et temples Vodun ainsi que d'autres croyances et savoirs endogènes dans la perspective de faire la promotion du patrimoine culturel immatériel, et surtout d'utiliser ce dernier comme le moteur du développement durable des communautés et des territoires.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Le projet se déroule en plusieurs phases : identification, restauration et réhabilitation des couvents identifiés, puis aménagement d'équipements culturels et construction d'espaces d'expositions et d'interprétations (cases patrimoniales) pour l'accueil de visiteur et de touriste.

Pour l'instant nous sommes en fin de phase d'identification. Le travail de scénarisation est maintenant entamé. Il s'agit d'un travail qui a son importance car il permettra la cohérence des contenus du projet et la mise en réseaux efficace des différents lieux identifiés.

2. LA POLITIQUE MUSEALE ET LA CIRCULATION DES ŒUVRES

La politique muséale du Bénin est une stratégie qui se construit dans une dynamique d'amélioration des cadres d'accueil des biens culturels ainsi que des visiteurs dans le cadre du retour des biens culturels béninois. Mais la politique muséale se renouvelle également dans le cadre plus général de la circulation des biens culturels.

L'histoire est sans équivoque, nous avons avec l'occident en général, et la France en particulier, des patrimoines culturels en partage. En effet, les tragédies de l'histoire ont rendu possible que des biens culturels d'origine africaine puissent séjourner des décennies durant dans la culture occidentale. Il n'est pas difficile de comprendre que ces biens ont désormais une double appartenance, et dès lors, ils deviennent des ponts entre nos cultures. Et c'est là, un des effets de la mondialisation culturelle qui se différencie entièrement de la standardisation des cultures. Ces biens culturels constituent aujourd'hui des témoins matériels de comment les cultures peuvent s'universaliser et se nourrir mutuellement en entrant en contact.

Les objets qui ont longtemps séjourné dans la culture occidentale ont été, au-delà de leur conservation, étudiés et exposés dans des musées. Ils ont été alors communiqués aux populations européennes qui les ont adoptés, appréciés. Dans un sens, ces populations ont su ouvrir leur mental pour les appréhender. Œuvrer à la circulation de ces biens culturels africains, c'est tout simplement leur donner une mission d'ambassadeur culturel, de médiateur pour concilier des cultures, des peuples. Il va naître alors un vivre ensemble construit sur des identités plurielles mais dans une diversité culturelle voulue, consciente et acceptée de tous, parce que comprise.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

C'est là, la vision du Bénin. Je voudrais préciser que notre communication de ce jour s'est principalement penchée sur l'aspect infrastructure de cette politique muséale d'envergure. Mais il y a bien entendu d'autres aspects qui viennent nourrir le projet, notamment l'aspect juridique dont nous n'avons pas la compétence.

Mais pour finir notre propos de ce jour, nous souhaitons évoquer une autre des composantes de cette politique qui nous semble essentielle ; il s'agit des ressources humaines.

3. LA POLITIQUE MUSEALE ET LE BESOIN DE FORMATION EN RESSOURCES HUMAINES

Bien qu'initiés par l'État béninois les projets d'envergure de réhabilitation de musées existants et de construction de nouvelles structures patrimoniales ne pourront répondre avec adéquation aux défis lancés que si les ressources humaines en charge sont renforcées et formées.

C'est pour cela que le besoin en formation est le point focal de la réussite de la mise en œuvre de la politique muséale du Bénin.

Le besoin en formation de ressources humaines répond à plusieurs nécessités que nous pouvons résumer ainsi :

- La nécessité de former des conservateurs rigoureux et méthodiques pour conserver et sécuriser les œuvres, coordonner les équipes, impulser une dynamique de recherche scientifique et un renouvellement des offres culturelles
- La nécessité de former des techniciens, restaurateurs aguerris disposant de savoir-faire complexe afin de restaurer et entretenir l'inestimable richesse des collections
- La nécessité de former des chargés de communication capables de faire parler des institutions muséales avec une communication efficace
- La nécessité de former des médiateurs, des guides professionnels et passionnés et capables de s'adapter à la clientèle, de faire vivre les patrimoines matériels et immatériels tout en rendant attractifs les discours, de favoriser le dialogue
- La nécessité de former des agents d'accueil polyvalents qui maîtrisent les techniques d'accueil des publics, ainsi que plusieurs langues



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Ainsi, ne pas négliger la formation des ressources humaines ne peut que concourir au succès de la politique muséale qui est mise en œuvre. Les effets escomptés sont l'amélioration des conditions de conservation des collections, une maîtrise de l'accueil et la gestion des publics pour une bonne diffusion des collections des musées et des sites, l'accroissement des taux de fréquentation desdites institutions favorisant l'appropriation collective des collections par les publics.

Conclusion :

La planète est aujourd'hui un territoire unique que tous les peuples et toutes les cultures possèdent en partage. Les nouvelles technologies du numérique, les réseaux sociaux ont réduit les distances physiques. Ce qui fait que nos cultures se côtoient facilement, se joignent par-delà les distances physiques, se mélangent et s'enrichissent les uns des autres.

En conclusion, les politiques muséales se doivent de s'orienter vers la coopération culturelle et muséale pour faire de nos musées des espaces de rencontre de nos mémoires collectives pour la construction d'une nouvelle société de paix et de progrès social à l'échelle mondiale.

Bibliographie :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN (2016), Programme d'Action du Gouvernement 2016-2021, Projets Phares

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (2010), *La contribution du secteur du tourisme à l'économie béninoise*, Cotonou, CES.

EFFIBOLEY, Patrick (2015), « Les musées béninois : du musée ethnographique au musée d'histoire sociale », *French Studies in Southern Africa*, n° 44, p. 30-61.

HOUENOUE, Didier (2013), « La protection du patrimoine à Porto-Novo : l'action de la Maison du patrimoine et du tourisme », dans Christine MENGIN et Alain GODONOU (dir.), *Porto-Novo : Patrimoine et développement*, Paris, Publications de la Sorbonne, École du Patrimoine Africain, p. 299-314.

NEGRI, Vincent (2001), « La création du droit du patrimoine culturel en Afrique », dans Caroline GAULTHER-KURHAN (dir.), *Le patrimoine culturel africain*, Paris, Maisonneuve, Larose, p. 321-340.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

DESMARAIS, France (2012), « Entre passé et avenir : le patrimoine culturel africain comme enjeu de développement », *Nouvelles de l'ICOM*, n° 2, p. 16-17.

DOSSOU, Sandrine Léontina (2013), « Ouidah, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel lié à la traite : l'exemple d'un projet pilote de conservation du patrimoine architectural de style afro-brésilien », *In Situ*, n°20, p. 1-11, (en ligne), <http://insitu.revues.org/10118> (consulté le 06 octobre 2020).